

OBJECTIFS VISES

- Développer les compétences en lien avec les missions de directeur de structure, d'entraîneur de haut niveau et de formateur de formateur
- Préparer les stagiaires aux certifications du DESJEPS

PUBLICS ET PRE-REQUIS

Nous axons le recrutement sur des stagiaires qui sont susceptibles d'occuper à court terme les cinq types d'emplois ciblés par le DESJEPS mention badminton :

- Responsable ou adjoint d'un Dispositif d'Entraînement Régional,
- Coordonnateur d'Equipe Technique Régionale ou cadre technique départemental,
- Directeur sportif de club,
- Agent de développement de ligue ou de comités départementaux
- Formateur ou ingénieur de formation.

Pré-requis : répondre aux exigences préalables à l'entrée en formation.

Effectif de la formation : 6 à 12 stagiaires

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.



LIEU, DATE & DUREE

635h de formation sur différents sites et 475h en structure d'alternance.
La durée totale est donc de 1110 heures.

Calendrier :

- EPEF et tests de sélections : 22 et 23 janvier 2024
- Positionnement : 23 et 24 janvier 2024
- 12 séminaires : Du 19 février 2024 au 28 février 2025
- Période de certification : Du 1^{er} juillet 2024 au 07 mars 2025

MODALITES D'INSCRIPTION

- Dossier d'inscription à retourner complet avec les justificatifs pour **le 20 décembre 2023 au plus tard**
- Contact : formation@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

- Les frais pédagogiques s'élèvent à 8500€.
- Les frais annexes sont à la charge du stagiaire.
- Un devis peut être remis sur demande.

Pour les salariés, ces frais peuvent être pris en charge par votre OPCO, sous réserve que votre employeur en fasse la demande au moins 2 mois avant le début de la formation.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours et en gymnase.
- Mise en situation avec joueurs de haut niveau.
- Préparation de travaux inter séminaires.
- Apports théoriques.
- Formation à distance.
- Etude de cas.
- Mise en application dans le cadre de l'alternance.
- Remise de documentation.

Formation placée sous la responsabilité pédagogique de Vincent LAIGLE, Conseiller Technique National, formateur à FormaBad, titulaire d'une maîtrise STAPS Entraînement.

De nombreux autres formateurs interviennent sur le DESJEPS.

PROGRAMME

- Etre capable de concevoir un plan stratégique de performance et de développement sportif ;
- Etre capable de coordonner un système d'entraînement et de développement sportif ;
- Etre capable de diriger un projet sportif ;
- Etre capable de conduire une démarche d'entraînement au service de la performance ;
- Etre capable d'évaluer un système d'entraînement et de développement sportif ;
- Etre capable d'analyser et proposer un projet de développement en matière d'équipement en lien avec l'augmentation des pratiques ;
- Etre capable de concevoir des actions de formation de formateurs et d'enseignants.

SUIVI ET EVALUATION

- Chaque stagiaire est accompagné d'un tuteur sur une durée d'au moins 30h pendant la période de formation.
- Les stagiaires doivent se présenter à des épreuves de certification pour valider leur DESJEPS. Les modalités de certification, tout comme les résultats proposés par les évaluateurs, sont validées par un jury « plénier » organisé par la DAJES Grand Est.
Les épreuves sont celles-ci :
 - ✓ UC 1&2 : une épreuve orale qui suit le dépôt d'un dossier sur la conception et la mise en œuvre d'un projet stratégique de développement.
 - ✓ UC 3 : 2 épreuves (un projet de formation de cadre et une séance d'entraînement suivie d'un entretien sur le projet d'entraînement)
 - ✓ UC 4 : évalué en même temps que l'épreuve d'entraînement de l'UC3.
- Un questionnaire à chaud sera remis sur la dernière semaine de formation.
- Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Téléchargeable sur le site internet fédéral (www.ffbad.org)

Les candidats potentiels doivent se faire connaître dès que possible auprès de Vincent LAIGLE (vincent.laigle@ffbad.org).